



PV N°01. Réunion des Enseignants **du 18 Septembre 2019**

Etaient présents :

Mmes :

1. BENCHAIBA L.
2. BOUJLAL S.
3. NEMILI Z.

Mrs :

- | | |
|-----------------|-----------------------------|
| 4. Afoufou F. | 14 .Hoggas B.(C+TD MHSP), |
| 5.Améziane A. | 15.Houichi L. |
| 6. Messaid B | 16.Kerkouri A |
| 7.Benabid A | 17. Khelif A |
| 8. Berghout M. | 18. Takouk S. |
| 9. Bouguerne A. | 19.Temagoult M. |
| 10. Daouadji B. | 20.Tiri A |
| 11.Fourar A | |
| 12.Gali B. | |
| 13.Houamel F. | |

Etaient absents :

- 21.Benabdesslam A.
- 22.Temagoult A

Ordre du jour

1. Point Pédagogie ;
2. Point Post.Graduation;
3. Divers.

1. Point Pédagogie

Dabord : Soulignons que notre Département a été félicité par le Doyen pour avoir bouclé l'année universitaire 2018/2019 et ce dans les meilleures conditions, c'est.à.dire avant les vacances.

S'agissant du déroulement des activités pédagogiques pour l'année universitaire 2019/2020, le travail se fera conformément à la réglementation donc de façon rigoureuse. En termes concrets cela veut dire que :

- ✓ les retards ne sont plus tolérés ;
- ✓ les absences et les changements dans la programmation doivent obligatoirement
- ✓ avoir l'aval de l'adjoint du chef de département chargé de la pédagogie ;
- ✓ chaque module doit être dispensé conformément au programme officiel et l'administration veillera à l'application strict du contenu ;
- ✓ quand des délais sont fixés, il faut les respecter ;



- ✓ pour les matières au choix de M1, la question doit se régler au niveau des comités pédagogiques de l'année (CPA) en collaboration avec le chef de filière.
- ✓ pour les absences cours/TP/TD, chaque enseignant est tenu d'avoir un état actualisé pour le ou les modules à sa charge ;
- ✓ en cas de grève : n'hésitez pas à utiliser les laboratoires d'Hydraulique et de Traitement
- ✓ concernant les Thèmes PFE de M2 : cela relèvera désormais de la compétence des Responsables et comités pédagogiques des années en question ainsi que tous les problèmes y afférant ;
- ✓ pour la désignation des Jury des soutenance, ils relèvent de la tâche du chef de filière en collaboration avec le chef de département selon l'arrêté NN°362 du 09/06/2014 (Article N°10).
- ✓ pour le polycopié Hydraulique générale TC: MM. Gali, Houichi et Messaid voudraient bien faire en sorte à ce que ce document soit prêt assez rapidement ;
- ✓ enfin, il serait vivement souhaitable que les M2 terminent leur semestre fin Décembre.

REMARQUE IMPORTANTE :

Tous les aspects énumérés ci-dessus feront l'objet d'un suivi rigoureux dans un dossier pour chaque enseignant qui sera noté trimestriellement

2. Point Post-Graduation

Un projet de **Concours National de Post-Graduation** pour le **Département d'Hydraulique** est ouvert et le porteur de ce projet est M. TIRI Ammar. Les dates de déroulement et la composition du comité d'organisation seront précisées ultérieurement. Le programme du concours comporte une matière commune, aux trois Options HU, RH et OH, l'Hydraulique générale et une matière spécifique à chaque Option. Les candidats vont concourir pour neuf (9) postes soit trois (3) par option. Tous les enseignants du Département sont concernés par l'organisation de ce concours et doivent s'y investir pour un déroulement dans les meilleures conditions

3. Divers : Néant

Le Chef du Département
M. Ammar BOUGUERNE

